

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le lundi 20 septembre 2021 à 19h sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse. Exceptionnellement, les membres participent à la séance par vidéoconférence, et la séance est diffusée sur internet, le tout en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 de la Ministre de la Santé et des Services sociaux du Gouvernement du Québec dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Présences:

Madame la conseillère, Natalia Pereira  
Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Normand Pigeon, Daniel Lauzon,  
Bernard Groulx et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale  
et Catherine Fortier-Pesant, greffière

\*\*\*\*\*

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H**

**2021-09-380 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel  
appuyé par le conseiller Bernard Groulx  
et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**2021-09-381 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – ADDENDA  
APPEL D'OFFRES – ÉTUDE OPTIMISATION DE L'AUTOROUTE 20**

Considérant la table d'échange sur la mobilité dans le corridor de l'autoroute 20 mise en place en 2018 par le Ministère des Transports et à laquelle la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot a participé activement;

Considérant que le Ministère des Transports a lancé un appel d'offres public sur le SEAO le 30 août 2021 pour une étude d'opportunité sur l'optimisation de l'autoroute 20 entre la route 342 à Vaudreuil-Dorion et le pont Galipeault à L'Île-Perrot (dossier 2064-21-AA01);

Considérant que les membres de la table d'échange n'ont pas eu l'occasion de commenter le devis de cet appel d'offres avant qu'il ne soit publié par le Ministère;

Considérant que l'ensemble des municipalités riveraines au corridor à l'étude attendent depuis plusieurs années une solution aux problèmes vécus dans ce secteur;

Considérant que des solutions ont déjà été soumises au Ministère par la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot;

Considérant les répercussions catastrophiques vécues lors de la fermeture du pont de l'Île-aux-Tourtes le 20 mai 2021 dans le corridor de l'autoroute 20;

Considérant que le Ministère, dans son devis de services professionnels pour l'étude d'opportunité, accorde une période de 3 ans au mandataire pour compléter cette étude à la suite de l'octroi du contrat;

Considérant que le Ministère a prévu un délai de 30 mois pour la livraison de l'étude d'opportunité pour le projet du 3<sup>e</sup> lien entre Lévis et Québec dans l'appel d'offres 7121-17-AA01.

-152-

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'autoriser la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot à transmettre une demande au Ministère des transports du Québec afin d'émettre un addenda à son appel d'offres pour cette étude d'opportunité, avant l'ouverture des soumissions prévue le 27 septembre 2021, pour diminuer le délai pour compléter l'étude à un maximum de 18 mois.

ADOPTÉE

**2021-09-382 OCTROI DE SUBVENTION – TOURNOI DE GOLF – VOYAGE DE RÊVES MONTRÉAL**

Considérant que la Ville a reçu une demande de subvention de l'organisme Voyage de Rêves – Montréal dans le cadre de sa levée de fonds qui permet à des enfants ayant des problèmes d'ordre médical, mental, physique ou social d'aller passer une journée à Walt Disney;

Considérant que les articles 4 et 90 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* (R.L.R.Q., c. C-47.1) permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu d'octroyer une subvention de **500 \$** à l'organisme **Voyage de Rêves – Montréal** afin de commanditer un trou de golf lors de son tournoi de golf qui aura lieu le 23 septembre prochain au club de golf Atlantide.

Que cette dépense soit puisée à même le Fonds Jeunesse et imputée au poste budgétaire 02-111-00-992.

ADOPTÉE

**2021-09-383 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE LOCATION D'HEURES DE GLACE AVEC L'ARÉNA CITÉ DES JEUNES, L'ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR ÎLE-PERROT INC. ET LES VILLES DE PINCOURT ET DE L'ÎLE PERROT**

Considérant que la Ville entend signer à nouveau un contrat avec Le Groupe LEC Inc. (Aréna Cité-des-Jeunes), l'Association de hockey mineur Île-Perrot Inc. (HMIP) et les Villes de Pincourt et L'Île-Perrot pour la location d'heures de glace à l'aréna Cité-des-Jeunes pour la saison 2021-2022.

Il est proposé par la conseillère Natalia Pereira appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'autoriser la mairesse et la greffière à signer un contrat de location d'heures de glace avec Le Groupe LEC Inc. (Aréna Cité-des-Jeunes), l'Association de hockey mineur Île-Perrot Inc. (HMIP) et les Villes de Pincourt et L'Île-Perrot pour la saison 2021-2022.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2021-09-384 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu de lever la séance à 19h03.

\_\_\_\_\_  
Danie Deschênes  
Mairesse  
/sb

\_\_\_\_\_  
Catherine Fortier-Pesant  
Greffière

\*\*\*\*\*